DÉTAIL GÉNÉRAL

De tout ce qui s'est passé entre les habitans du Faubourg Antoine et les autres Citoyens de Paris ;

Ou Précis historique des grands évènemens arrivés à Paris les premiers, 2 Prairial et jours suivans, contenant les détails les plus exactes et les plus circonstanciés de tout ce qui s'est passé avant et pendant ces fameuses journées, tant à la Convention nationale, que dans les Cafés, à la Maison Commune, les places publiques, ainsi que les motions qui ont été faites au milieu des grouppes et des rassemblemens du peuple qui ont eu lieu soit sur les Ponts de cette Capitale, soit au Carouzel, soit enfin autour de la Convention Nationale.

PAR UN TÉMOIN OCULAIRE.

DEPUIS longtems on parloit de porter un grand coup. Tous les esprits paroissoient être disposés à suivre l'impulsion qu'on leur donneroit. L'autorité suprême étoit traînée dans la boue. Des femmes se répandoient journellement dans les rues, et vomissoient un torrent d'injures contre la représentation nationale. Déja, par leurs clameurs, elles sonnoient le tocsin d'alarme et appelloient toutes les furies à leurs secours. La révolte étoit peinte sur leur visage.

D'un autre côté, l'agiotage le plus effréné étoit à son comble. Le Palais Égalité n'étoit rempli que d'infâmes spéculateurs qui jouoient depuis le matin jusqu'au soir à

la hausse et à la baisse. De même la cupidité des marchands étoit insatiables. Tout Paris s'étoit transformé en un clin d'œil, en une bande de courtiers qui rappelloit l'armée de *Cartouche*. Du soir au lendemain les marchandises augmentoient de 25 pour 100. Tout le monde s'étoit fait marchand, comme sous le règne de Robespierre, tous les citoyens s'étoient *déculotés* ; jamais on ne vit un brigandage aussi horrible ; la misère étoit à l'ordre du jour pour le malheureux qui n'avoit d'autre ressource que son travail ou un emploi peu lucratif. Tout le monde crioit contre la Convention, contre les comités de gouvernement, et sur-tout contre la Commission des approvisionnemens, où l'on disoit dans les cafés et les places publiques, qu'il y avoit des agens qui faisoient le trafique le plus honteux sur les subsistances du peuple et sur les approvisionnemens des armées. En un mot, tout présageoit de sinistres évènemens.

Le peuple pensoit qu'on n'apportoit aucun remède efficace à ses maux dont il n'appercevoit plus le terme que dans la récolte prochaine. Il sentoit, et il le disoit hautement, que la vente de l'or et de l'argent le précipiteroit dans l'abyme ouvert sous ses pas : effectivement l'assignat de 100 liv. ne valoit plus que 4 liv. 10 sols. Celui qui en avoit beaucoup comme celui qui en possédoit peu trembloit également ; et l'on s'attendoit à une démonétisation, sinon générale, du moins des cinq huitièmes du papier monnoie en circulation. C'étoit encore contre l'inhumanité et l'égoïsme assassin des fermiers que le peuple dirigeoit sa fureur et se disposoit à exercer contre eux de terribles vengeances. Telle étoit la disposition des esprits dans les séances des 29 et 30 floréal. Vers minuit les rassemblemens se dispersèrent, et chacun s'en retourna en disant : *cela ne peut pas durer encore long-tems !*

Le premier prairial, dès le matin, des femmes hivres encore des débauches de la veille se portèrent en foule aux portes des boulangers pour empêcher que les autres femmes, qui n'étoient point de leur bord, n'emportassent la portion de pain qu'on leur offroit. On remarqua, à la porte de certains boulangers quelques-unes de ses

furies en sentinelles, ayant un ballet enmanché sur l'épaule et menaçant quiconque oseroit approcher pour avoir du pain. Bientôt après on fut instruit des évènemens qui se préparoient. On apprit que des faubourgs étoient en mouvement, et à midi moins un quart le tocsin sonna du côté du fauxbourg Marceau. Tous les cœurs étoient glacés. La terreur planoit sur toutes les têtes en même tems que tous les partis se déchaînoient.

Les propos les plus injurieux contre les membres du gouvernement auxquels on supposoit des sentimens royalistes circuloient dans Paris. Des émissaires de la révolte assuroient au peuple que 80,000 hommes armés extraits des armées du Nord et de Sambre et Meuse étoient prêts à fondre sur Paris pour y proclamer un roi. Cela ne se disoit point à l'oreille mais publiquement. Dans les rues on rencontroit quelques individus qui poussoient de profonds soupirs sur le tombeau de la royauté, et tous se réunissaient pour outrager les représentans de la nation. Les amis de la liberté, d'un gouvernement essentiellement juste ne savoient plus de quel côté se tourner. Les uns disoient que c'étoient les royalistes qui étoient à la tête de ce mouvement insurrectionnel, les autres que c'étoient les jacobins, et ceux-ci que c'étoient les comités.

On demeura dans cette incertitude pendant presque toute la journee. Ceux qui avoient cependant le mot de l'énigme insistoient pour que les sections se rassemblassent, et pour qu'il fût nommée uue commission d'approvisionnemens ; mais les bons citoyens fermèrent l'oreille à toutes ces propositions, et leur premier mouvement fut de courir aux armes, et de se rassembler dans leurs sections respectives, où chacun, ayant le fusil ou la pique en main, disoit son mot sur le gouvernement à donner à la France. Pendant que ces choses se passoient, les députés s'acheminoient vers le lieu de leur séance. A midi moins un quart, la séance s'ouvrit comme à l'ordinaire. Déja deux représentans du peuple à cheval étoient à la tête de la force armée qui entouroit l'enceinte de la Convention. Alors la générale, qui battoit depuis sept heures du matin dans plusieurs quartiers de Paris, se fit entendre de nou-

veau. Pendant que le représentant Pierret, au nom des comités réunis, lisoit à la tribune de la Convention le manifeste des *insurgés*, des femmes qui avoient recrutés dans toutes les rues et jusques dans les maisons, où elles avoient commis des violences, menaçoient les deux représentans qui étoient dans la cour du palais, et s'approchoient des citoyens armés pour connoître leurs intentions, et les engager à être de leur parti. Cette scène se passoit et la Convention prenoit des mesures pour faire lever tout les bons citoyens contre les véritables affameurs. Déja plusieurs rapports lui avoient été faits sur les projets liberticides des révoltés. Tout à coup une foule innombrable d'hommes et de femmes force la garde. Des combats se livrent aux portes mêmes de la salle. Enfin la multitude qui depuis plusieurs heures tenoit la salle de la Convention bloquée, y pénètre. A l'instant des cris horribles se font entendre. La mort vole de tout côté. Les sabres sont levés, les bayonnettes tirées. Le lieu des séances est transformé en une arêne de gladiateurs. Chacun cherche son salut dans la fuite. Le président, au milieu des clameurs et des vociférations, conservent la fierté et la dignité de son caractère. Bientôt il se voit assiéger sur son fauteuil, cela lui est égal. Les secrétaires sont poursuivis à coups de sabre, des coups de fusils sont tirés. Un citoyen arrache à un des hommes armés, son chapeau sur lequel étoit écrit *du pain* ! la Constitution de 93. La foule se précipite sur le premier : il reçoit des coups de sabre; il s'élance à la tribune, un coup de fusil part, il tombe mort è côté du président. Le Représentant Ferraud, arrivé depuis trois jours de l'armée devant Mayence, veut prendre sa défense : aussitôt il est assailli à coups de sabres et de piques : il est sans armes, il s'enfuit, et il est tué dans la salle des pétitionnaires.

Boissy d'Anglas, faisant les fonctions de président, s'immortalise dans cette grande journée par l'attitude du calme et de la fierté. La tête couverte, il est impassible aux insultes, et bravant le danger le plus imminent, il reste seul, pour ainsi dire.

Le vertueux Ferraud n'est déja plus; les barbares avoient

marchés sur son cadavre ensanglanté; sa tête est mise au bout d'une pique, et c'est aux représentans d'une nation civilsée qu'on réservoit cette scène atroce. Ainsi la tête du malheureux Ferraud est portée en trophée dans le sein même de la Convention. Les hommes farouches qui escortoient et qui s'étoient mis sous cet horrible étendard, sortent de l'assemblée, et vient offrir le même spectacle aux regards du peuple effrayé d'un pareil attentat. Le bruit se répand dans Paris que la tête que l'on promène au bout d'une pique est la tête de *Fréron*. De toutes parts les citoyens s'écrient qu'on égorge les représentans du peuple. Ce cri répand la consternation. Il y avoit deux heures environ, avant cet affreux évènemeat, que le tocsin avoit cessé de sonner dans les faubourgs.

Toutes les factions étoient en campagne et déjà les chefs de parti alloieut se distribuer les lambeaux ensanglantés de la république. Les ambassadeur des puissances neutres étoient présens à cette mémorable séance.

Les citoyens de réserve dans leurs Sections étoient dans l'attente des évènemens, aucun d'eux n'osoit élever la voix. On appréhendoit de faire un pas dans la crainte de servir le parti de l'étranger ou des jacobins. L'exaltation des esprits étoit exrrême : tout le monde croyoit la patrie perdue.

Cependant on annonce que les jacobins triomphent et qu'ils sont réellement les instigateurs de cette insurrection. Alors on se rassure, et chacun dit : ils ne se réussiront pas, ou nous périrons tous!

Les choses ten étoient là quand on publia que trois des chefs des insurgés, après avoir été traînés par les cheveux dans le sein de la Convention, venoient d'être conduits au comité de sûreté générale. Le département de Paris, fidèle à ses devoirs, avoit envoyé officiellement aux 48 Sections la loi par laquelle tous les citoyens étoient tenus de se rendre à leur poste. Ce décret fut proclamé à 8 heures et demie du soir.

Dans plusieurs endroits, les commissaires de police furent hués par la multitude : mais cette loi que beaucoup de gens blâmoient n'en fit pas moins une impression

profonde sur la force armée. Ce décret étoit à peine connu, que les fauxbourgs délibéroient avec les députés restés dans la salle de la Convention. Toutes les propositions qui furent faites et qui étoient conformes aux principes énoncés dans l'acte des insurgés furent adoptées, sans aucune réclamation. Les sombres-voiles de la nuit alloient ensevelir les forfaits de cette journée, lorsqu'on vit arriver Legendre de Paris à la tête d'une force armée considérable, criant, vive la Convention, à bas les jacobins et les buveurs de sang! C'étoit, disoit-on, la Section de la Butte-des-Moulins. Le président déclare aux insurgés que le moment de se retirer étoit enfin arrivé. Ceux-ci n'en veulent rien faire. Le président le leur commande au nom de la loi. Des cris et des mouvemens de défenses se manifestent. La force armée avance la bayonnette au bout du fusil. Les citoyens qui la composent escaladent les tribunes, en chassent les femmes, et rendent ainsi la liberté de delibérer aux représentans de la nation. Dans l'instant même la multitude qui remplissoit la salle effrayée par la contenance de la force armée, se retire en désordre par les fenêtres.

Cette nouvelle scène s'est passée sur les onze heures du soir.

Un instant après les décrets qui avoient été rendus par les partisans de l'insurrection, furent déclarés nuls et non avenus. C'est alors que la Convention se prononça, et quelle décréta d'arrestation quatorze de ses membres comme auteurs ou complices de la conjuration. Ainsi ce termina cette séance.

Le lendemain deux prairial le tocsin recommença avec plus de violence encore que le jour précédent. On l'entendit sonner dès neuf heures du matin dans les fauxbourgs et à l'hotel de ville on s'étoient rassemblés, dit-on, environ deux mille insurgés qui proclamèrent Cambon maire de Paris et Thuriot, procureur-général syndic. Ces individus avoient été mis hors la loi. Les comités dirigèrent en conséquence une partie de la force armée contre ce rassemblement. Lorsqu'on arriva sur la place de l'hôtel de ville on n'y trouva que quelques individus qui man-

geoient des harengs et d'autres qui fumoient leur pipe. Des décrets salutaires furent rendus pendant cette journée, où les citoyens de Paris déployèrent toute l'énergie qui les caractérise. Les fauxbourgs descendirent, mais ils furent contenus, et il leur fut impossible d'approcher de la Convention. Ils firent quelques mouvemens, ils braquèrent leurs canons contre la Convention; mais ceux qu'ils appelloient conventionels opposant la force à la force, il en résulta qu'aucune goutte de sang ne fût répandue et que la patrie fut encore une fois sauvée.

Elle avoit été à deux doigts de sa perte. Peu s'en étoit fallu que les citoyens ne s'entregorgeassent sans savoir pourquoi. Un coup de canon, un coup de fusil auroit été le signal du plus horrible carnage. L'image de la mort étoit peinte sur la plupart des physionomies. Des cartouches furent distribuées, et l'on vit le moment où l'on alloit faire feu les uns sur les autres. Quelle déplorable position pour des âmes honnêtes et sensibles ! quoi, disoit-on, nous allons égorger nos frères et nos frères vont nous égorger?...

Le peuple éprouvoit le sentiment profond de ses peines et de ses longues privations. Tout lui rappelloit les sacrifices qu'il avoit fait de si bonne grace pour une révolution dont il ne voyoit point la fin.

Il sentoit qu'il avoit été le triste jouet de toutes les factions et l'instrument aveugle de tous les ambitieux, de tous les dominateurs. Il craignoit encore, en se levant, de servir de marche pied à la tyrannie. Le cri général étoit : *Du pain !* Les cris des Fauxbourgs étoient aussi du pain et la Constitution de 1793, En demandant l'exécution de cette constitution, les citoyens des Fauxbourgs sentoient plus que jamais le besoin impérieux d'un gouvernement définitif. Ils n'avoient vus jusqu'alors, sous les gouvernemens provisoires, qu'une violation continuelle de tous les principes; et les plus audacieux intrigans s'emparer des places administratives.

Le tems est arrivé ou le gouvernement doit faire justice des charlatans, des hommes ineptes et des fripons salarié par le trésor public. En examinant de près les choses, nous appréhendons qu'il n'en trouve beaucoup de cette espèce dans les commissions et agences.

La journée du 3 prairial n'a été remarquable que par un seul évènement. La matinée s'étoit passée dans le calme le plus parfait et chacun se reposoit des fatigues de la nuit, à 5 heures du soir, fut amené devant le tribunal du département de Paris, séant au Palais, Jean Guinel, âgé de 28 ans, né à Paris, compagnon Serturier, rue de Lappe ; convaincu d'avoir porté au bout d'une pique la tête du Représentant Ferraud : le tribunal, conformément à la loi, le remit entre les mains de l'exécuteur des jugemens pour être supplicié dans le jour. A huit heures du soir le condamné partit du Palais de Justice pour la place de Grève. Arrivé auprès de l'échaffaud, où il n'avoit été escorté que par trente homme à peu-près de la gendarmerie, des femmes s'emparèrent de lui en descendant de la charrette et il fut conduit en triomphe dans le Fauxbourg-Antoine.

Bientôt cette nouvelle se répand dans tout Paris, et sur-sout au palais Égalité. A neuf heures du soir, on commande secrètement environ douze hommes par compagnie. La nuit se passa sans désordre, la garde des comités ayant été confiée à des citoyens dont on étoit sûr.

Le lendemain 4, on publie dans les grouppes que Quinel étoit mort, tandis que plusieurs personnes assuroient au contraire qu'on l'avoit fait évader. Dès cinq heures du matin, la force armée défiloit du côté du fauxbourg Antoine. Les uns annonçoient qu'il étoit victorieux, tandis que les autres prétendoient qu'il étoit cerné de tous côtés. Les bons citoyens faisoient des vœux ardens, pour qu'il n'y eût point d'effusion de sang. A dix heures du matin, les choses changent de face. Vingt mille hommes parfaitement bien armés s'étoient portés, sans bruit, dans ce faubourg, ayant à leur tête des représentans du peuple. Quelques instans après, la Convention prend des mesures vigoureuses contre ce faubourg, qu'elle déclare en état de rébellion. A huit heures du soir tous les nuages qui obscurcissoient notre hémisphère politique se dissipent. La force armée entre dans le faubourg, qui avoit été barricadé par ses habitans, au milieu des cris de vive la Convention, vive la République, et tout se termine heureusement par des embrassemens freternels.

Se trouve à Paris, au Bureau des Papiers-Nouvelles, rue Percée.